

## LA COMMISSION DE VENISE

---

La Commission européenne pour la démocratie par le droit, connue également sous le nom de Commission de Venise, a été créée en 1990 sous la forme d'un Accord partiel du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'un organe consultatif qui coopère avec les États membres du Conseil de l'Europe et les États non membres. Elle se compose d'experts indépendants dans les domaines du droit et de la science politique, dont les tâches principales sont les suivantes:

- aider les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale à créer de nouvelles infrastructures politiques et juridiques;

- renforcer les structures démocratiques existantes;
- promouvoir et consolider les principes et les institutions qui sont l'essence d'une vraie démocratie.

Les activités de la Commission de Venise comprennent, entre autres, des recherches, des séminaires et des avis juridiques sur des questions comme les réformes constitutionnelles, les lois électorales, la protection des minorités, ainsi que la collecte et la diffusion de la jurisprudence des cours constitutionnelles et autres cours sur des questions de droit constitutionnel.

## SOMMAIRE

---

Afrique du Sud	359	«L'ex-République yougoslave de Macédoine»	423
Albanie	366	Lettonie	423
Allemagne	367	Liechtenstein	424
Argentine	368	Lituanie	425
Arménie	371	Malte	430
Autriche	372	Norvège	433
Belgique	375	Pays-Bas	435
Bosnie et Herzégovine	376	Pologne	435
Bulgarie	379	Portugal	441
Canada	381	République tchèque	445
Croatie	385	Roumanie	453
Danemark	389	Russie	454
Espagne	391	Slovaquie	459
Estonie	404	Slovénie	461
États-Unis d'Amérique	406	Suède	468
Finlande	407	Suisse	469
France	407	Turquie	473
Géorgie	411	Ukraine	473
Grèce	412	Cour de justice des Communautés européennes	477
Hongrie	413	Cour européenne des Droits de l'Homme	489
Irlande	418	Thésaurus systématique	499
Italie	418	Index alphabétique	513

# Bulletin

de jurisprudence constitutionnelle

Edition 1997 **3**

Commission de Venise



Council of Europe  
Conseil de l'Europe



**in**